



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 179/2025

A LA SOCIETE ZHENGWEI TECHNIQUE COOPERATION

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la réhabilitation et construction de quelques artères de la voirie urbaine autour du marché central de Kinshasa, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains onze million huit cent nonante-sept mille sept cent six (USD 11 897 706) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre-vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-trois, nonante-quatre centimes (USD 83 283,94), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 08/09/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général